

COMPTE RENDU CONFERENCE AUDIO DU 30/04/2020

La conférence débute à 17h00.

Les représentants de la C.G.T., Solidaires et F.O. sont présents. La C.F.D.T. est excusée.

Le directeur commence par répondre aux questions que les représentants de la C.G.T. n'ont pas pu lui poser lors de la conférence du mardi 28 avril et qu'ils lui ont envoyés par mail.

1- Avez-vous pu commencer à faire le point sur le nombre d'agents qui n'ont pas laissé leurs coordonnées sur SIRHIUS ? Avez-vous déjà trouvé des solutions pour les contacter ?

Le directeur affirme avoir les coordonnées (soit adresse mail, soit numéro de téléphone) de chaque agent et pourra donc les contacter pour la reprise.

2- La machine en panne de la signalétique est- elle opérationnelle ?

Oui elle fonctionne de nouveau.

3- Les toilettes du bâtiment usine sont munies d'essuie- mains en tissus. Avez-vous prévu de les remplacer par des essuies- mains papiers à usage unique ?

Le directeur répond qu'il ne l'avait pas envisagé car les essuies mains en tissus sont quand même à usage unique. Nous lui répondons qu'en effet c'est à usage unique mais qu'il serait préférable d'avoir des essuies mains papiers jetables plutôt que des essuies mains tissus que nous devons quand même toucher pour pouvoir disposer de tissu propre. Après réflexion, il demandera à ce que des rouleaux d'essuie- mains en papier soient placés dans les toilettes qui n'en disposent pas.

4- Nos collègues de Saint Florentin sont- ils en ASA ou en télétravail ?

Les agents de Saint Florentin sont actuellement en ASA. Il faudra voir pour la reprise. Le directeur n'est pas rassuré quand un agent est tout seul sur ce site.

5- Les aides géomètres télétravaillent-ils ?

Certains aides- géomètres disposent de PC portables et télétravaillent. Ceux qui n'en disposent pas sont en ASA.

6- La reprise du travail sera une période sensible. Nous souhaiterions que le registre santé, sécurité au travail soit accessible sur la page d'accueil de notre site Ulysse.

Le directeur ne souhaite pas que ce registre soit vu par l'extérieur. Il propose donc qu'un pas à pas soit envoyé par mail à chaque agent.

7- Nous savons qu'un agent à temps complet sur 38h30 par semaine ne génère pas un jour de RTT après 19 jours d'ASA, soit 2 jours après 38 jours... Savez-vous comment sera appliqué cette règle pendant cette période de confinement (compris dans les jours retirés par l'ordonnancement ou en plus) ? Et qu'en sera-t-il pour les agents vulnérables qui ne pourront pas reprendre le travail dès la fin du confinement ?

A ce jour, le directeur ne dispose d'aucune information pour mettre en place l'ordonnancement sur les congés et RTT. Il ne peut donc nous répondre

Nous insistons sur le fait que les agents vulnérables doivent pouvoir télétravailler s'ils le peuvent (et le veulent) et ne doivent pas être laissés de côté .

Le directeur est sensible à notre demande et fera tout ce qui est possible pour les agents vulnérables qui souhaitent reprendre le travail.

8- Concernant l'ouverture de la cantine, qui sera chargé de nettoyer les tables entre chaque service ?

Comme pour la question précédente, il ne peut nous répondre car il ne connaît pas la position de SELFY 78 quant à la réouverture des cantines.

Nous passons au plan de reprise d'activités.

- En ce qui concerne les dispositions sanitaires, la direction cherche des contenants muraux pour le gel hydroalcoolique. Les lingettes servant au coworking ne se trouvent plus sur le marché. A la place, il sera proposé des rouleaux essuie- tout et de l'alcool désinfectant. La direction a pour l'instant un stock de masques qui permettra de tenir 2 à 3 semaines. Si elle n'arrive pas à obtenir plus de masques, elle en donnera en priorité aux agents qui prennent les transports et aux agents dont la disposition de leurs services ne permet pas de respecter les gestes barrières. Les intervenants extérieurs seront dans l'obligation de porter des masques dans l'enceinte du SDNC (soit la direction possédera un stock pour eux, soit il leur sera indiqué de venir masqué avant leur intervention). Le contrat avec la société de ménage inclut pour quelques mois une désinfection appuyée des locaux.

- En ce qui concerne les dispositions organisationnelles, un dialogue de gestion est prévu le 18 mai. Mais le directeur nous propose que certains services reprennent dès le 11 mai .

- * **BNIC** : la reprise se fera fin mai , début juin mais sans contact avec l'utilisateur. En attendant les agents restent en ASA.

- * **BNIPF** : les SPF reprendront du service dès le 11 mai . Les agents des BNIPF reprendront donc le travail aussi . Le directeur se renseignera sur les conditions de sécurité proposées par les directions locales. La politique du travail à distance restera prioritaire. Le planning de travail est prêt.

- * **Numérisation** : Pour le S.I.E., le nombre de personnes sur place sera limité et se fera par roulement soit par demie- journée, soit par journée complète. Le but est aussi qu'un maximum d'agents qui le souhaite puisse récupérer son ordinateur afin de télétravailler. Si le roulement se faisait par demie- journée, l'autre demie- journée se ferait en télétravail. Le principe est le même en cas de journées entières. Le travail sur place sera essentiellement consacré à la préparation et à la numérisation. La reprise de cet atelier est prévu dès le 11 mai. La direction proposera aussi à des agents VOLONTAIRES de venir numériser dès le mardi 5 mai afin que les autres agents puissent télétravailler après récupération de leurs PC à partir du 11 mai. Pour les autres services de la numérisation, un roulement sera proposé. Mais comme le télétravail n'est pas possible, les journées de non présentiel seront comptabilisées en ASA. La reprise est prévue à partir du 19 mai .

- * **Photogrammétrie** : une reprise de ce service est prévue dès le 11 mai . Les locaux sont assez grands pour pouvoir accueillir toute l'équipe . Cela permettra aux agents de la BNIC de télétravailler assez rapidement

- * **Services RH**: de nombreux agents resteront en télétravail. Et les bureaux seront aménagés afin que les agents puissent reprendre progressivement leurs postes sur place. La reprise sur place est prévue dès le 11 mai.

- * **Imprimerie** : il sera demandé aux agents de venir en soutien aux services qui en ont besoin. La reprise est prévue dès le 11 mai.

- * **Autres services** : les autres services non nommés ne se sont pas arrêtés pendant le confinement et continueront de fonctionner soit en présentiel, soit en télétravail.

Les représentants de la C.G.T. approuvent ce plan de reprise d'activités à la condition que toutes les mesures de sécurité soient mises en œuvre et que la direction soit attentive aux agents qui émettraient de la peur à revenir.

Le directeur approuve mais remarque qu'il ne pourra pas permettre à un agent de rester en ASA ou en télétravail quotidiennement (sauf s'il est vulnérable) si le reste de son équipe se conforme aux dispositions de la reprise d'activité.

Fin de la conférence : 19h30